Un lieu d'accueil social comme l'Ermitage doit ré-ouvrir !

La Maison de l'Ermitage à Montreuil est un lieu d'accueil solidaire autogéré qui offre un hébergement d'urgence à des femmes à la rue, des mineur.es isolé.e.s. Depuis l'occupation du lieu par des habitant.es, des dizaines de personnes ont pu trouver un temps de repos, en attendant d'intégrer une structure adaptée à leurs besoins, ce qui a permis de pallier les manquements locaux pour ces services publics concernés.

L'Ermitage abrite également une Cantine Populaire qui, depuis trois années, assure des distributions de repas à travers des maraudes auprès de personnes démunies. L'Ermitage est un lieu de mutualisation de matériel et de ressources quant aux partages d'expériences sur la gestion des cantines. En ce lieu, des travaux de recherche sur les Cantinières de la Commune ont abouti à la création du journal «L'écharpe rouge», diffusé cette année pour les 150 ans de la Commune de Paris.

L'Ermitage est un lieu d'accueil des militant.es tant pour organiser les réunions que pour l'hébergement de personnes en lutte lors de grands rassemblements nationaux.

Suite à un départ de feu du 25 septembre, ce lieu a été fermé et interdit d'accès à ses occupant.es par arrêté municipal en date du 27 septembre dernier. Depuis, aucun d'entre eux n'a eu la permission d'accéder au lieu, et ont dû attendre cinq jours pour pouvoir récupérer leurs affaires personnelles par le biais d'un huissier, toujours sans possibilité d'entrer. L'arrêté municipal semble donc bien opportuniste avec un diagnostic incohérent, avec un sinistre surestimé. En effet, d'après les témoignages des pompiers et l'état des affaires récupérées après sinistre : les trois départs de feu ont été rapidement maîtrisés, et une seule pièce est sinistrée face à une surface habitable de huit pièces. Il est d'ailleurs possible d'accéder aux autres pièces sans passer par la pièce sinistrée. Cet arrêté a été pris par la municipalité,

propriétaire des lieux et révèle donc un conflit d'intérêt.

Une convention d'usage devait être proposée à la négociation entre la Mairie de Montreuil et les occupant.es du lieu afin de leur permettre de poursuivre leurs activités d'entraide et de solidarité. Nous ne voudrions pas que ce départ de feu serve d'alibi à une destruction du lieu et à sa transformation en un projet immobilier.

De plus, les occupant.es de l'Ermitage se retrouvent à la rue et ne se sont vu.e.s proposer aucun relogement par la Mairie, à part deux nuits à l'hôtel.

Nous demandons à la Mairie de Montreuil :

- **La réintégration de la Maison de l'Ermitage par ses occupant.e.s et la signature de la convention d'usage.**
- **La réparation des dégâts causés par ce départ de feu, afin de permettre la reprise des activités d'accueil et d'hébergement solidaire.**
- **Une prise de position claire de la part d'une municipalité qui se revendique de gauche et compte une majorité d'élu·e·s du PCF et de la France Insoumise, contre les expulsions locatives et contre la gentrification.**

Dans l'attente de ces décisions, nous poursuivrons notre soutien aux occupant.es de la Maison de l'Ermitage : un prochain rassemblement aura lieu devant la **Mairie de Montreuil le 20 octobre à 18h lors du Conseil Municipal.** Vous y êtes tou-te-s convié-e-s.

Le Comité de Soutien à l'Ermitage
7 octobre 2021